
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14^{ème} édition de STARS & METIERS 2020-2021

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et la Socama récompensent les artisans les plus talentueux de notre région.



A Lyon, le 2 juin 2021

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et la Socama, récompensaient les artisans régionaux les plus talentueux de l'année lors d'un événement qui s'est tenu à Lyon à l'Institut Lumière et diffusé le 1^{er} juin sur le site internet de la banque.

Quatre artisans régionaux ont été récompensés à l'occasion de cette cérémonie.

- Le **Grand Prix Innovation** a été remis à l'entreprise iséroise **Escadrone de Nicolas Hebert**. Créée en 2014 à Montbonnot-Saint-Martin, Escadrone accompagne les entreprises du BTP, de l'industrie et de la recherche à l'intégration de la robotique autonome dans leurs activités. Escadrone conçoit, distribue et importe les aéronefs télépilotés (drones) homologués pour des usages professionnels civils. La société propose également à ses clients des formations de télépilotes et de photogrammétrie.

Les équipes d'Escadrone innovent depuis leur création, notamment dans le domaine des drones sous-marins et des drones de surface (marins) pour lesquels ils proposent des fonctionnalités spécifiques tels que les prélèvements, la récupération des déchets. La mise en place d'équipements innovants pour la sécurité est également au cœur de l'innovation pour Escadrone, par exemple pour les drones automatiques de surveillance utilisés dans le sillon alpin.



Laurent DUPAS – BPAURA / Nicolas HEBERT – Escadrone / Michel GUILLOT – CMA Isère

- Le **Grand Prix Responsable** a été remis à la boulangerie-pâtisserie gérée par **Martine Lenoir** implantée à Grenoble. Fondée en 1942, la **Maison Lenoir** façonne et pétrit son pain dans une démarche environnementale et locale. Que ce soit auprès de ses fournisseurs, de ses collaborateurs, ou encore de ses clients, l'entreprise essaie d'agir de la façon la plus écoresponsable possible : mise en place d'un système de tri des déchets, distribution de sacs de compost aux clients, livraison en véhicule électrique, utilisation pionnière de l'application « too good to go » ou encore développement d'actions solidaires pendant la crise sanitaire.



Alain MOSSIERE – Socama / Martine Lenoir – Maison Lenoir / Serge Vidal – CMA AURA

- Le **Grand Prix Entrepreneur** a été attribué à **Alexandre Saunier** pour l'entreprise familiale textile **SMB Bord Côte** qui produit des accessoires en maille pour 35 secteurs d'activités, notamment le BTP, le médical, l'automobile, l'aéronautique. Créée en 1994 et basée dans le Rhône (Vindry-sur-Turdine), l'entreprise avait initialement une clientèle exclusivement médicale et s'est développée au fil des années jusqu'à la création d'un laboratoire en 2021, pour pouvoir tester la résistance des tissus. Ce laboratoire permet de renforcer la qualité des produits.



Alain AUDOUARD – CMA Lyon-Rhône / Alexandre SAUNIER – SMB Bord Côte / Violaine BELLIN – BPAURA

- **Le Grand Prix Exportateur**, récompensant la capacité de l'entreprise à se développer à l'international, a été remis à **Quentin Bailly, entrepreneur artisan de Gourmandises Sans Complexe**, chocolatier, pâtissier, confiseur, glacier à Roanne. Après avoir obtenu le titre de champion du monde de pâtisserie en 2013, Quentin Bailly crée Gourmandises sans complexe en 2015. Toute la fabrication est réalisée et expédiée depuis Roanne partout en France (grands restaurants et palaces parisiens), en Europe (Italie, Belgique) et dans le monde (Japon, Arabie Saoudite).



Pascal TRIMOUILLAT – BPAURA / Auriane BAILLY – Gourmandises sans complexe / Georges DUBESSET – CMA Loire

Au travers de ces 4 prix, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et la Socama, démontrent leur volonté de valoriser l'excellence et le savoir-faire dont font preuve les artisans de la région et leur engagement à accompagner ces derniers dans la réalisation de leurs projets et dans leur réussite.

Pour Daniel Karyotis, Directeur général de BPAURA : « C'est toujours une immense fierté de venir à la rencontre des meilleurs artisans de notre région et de les récompenser à l'occasion de ce concours Stars & Métiers. Cette 14^{ème} édition permet de distinguer des artisans d'exception qui représentent ce que nous avons de meilleur dans notre région. Ils font vivre le patrimoine français, en sont la vitrine et s'engagent localement. Je remercie l'ensemble des collaborateurs qui se sont engagés dans le processus de sélection de ces entrepreneurs, qui les accompagnent dans la réalisation de leurs projets et contribuent à leur réussite. ».

Pour Serge Vidal, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes : « Avec plus de 208 000 entreprises artisanales dans la région, je suis fier que le concours Stars & Métiers ait pu mettre en valeur et en lumière ces artisans qui le méritent ! Implanté en zones urbaines comme en zones rurales, l'artisanat fait battre le cœur de tous les territoires. Animés par la passion de leur métier, les artisans n'ont de cesse de transmettre leur savoir-faire. Et ce concours Stars & Métiers en est la parfaite illustration ! Je remercie l'ensemble des conseillers CMA pour leur travail et leur engagement quotidiens au profit des chefs d'entreprises. »

Retrouvez la cérémonie de remise des prix Stars & Métiers 2021 en rediffusion à la demande sur le site internet de la banque : <https://www.banquepopulaire.fr/bpaura/stars-metiers-2021>

LE CONCOURS STARS & METIERS

Les catégories dans lesquelles les entreprises concourent sont les suivantes :

- **Grand Prix Innovation** : catégorie récompensant l'innovation sous toutes ses formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale...)
- **Grand Prix Responsable** : catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité. Prise en compte, notamment, des valeurs de la RSE inhérentes aux métiers de l'artisanat.
- **Grand Prix Entrepreneur** : catégorie récompensant un développement commercial exemplaire (croissance forte sur une période courte). Résultats économiques obtenus, pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement.
- **Grand Prix Exportateur** : catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à se développer à l'international. Le thème de cette catégorie pourra être redéfini chaque année si besoin.

Les artisans ont pu déposer leur dossier de candidature auprès des conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et de ceux de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes. Un jury, composé de dirigeants de BPAURA, de Présidents de Chambres de Métiers et de l'Artisanat et de représentants de la Socama, s'est tenu début février dans les locaux de la banque. Sur 50 dossiers, 4 lauréats, soit 1 par catégorie, ont donc été retenus pour leur implication dans le monde de l'artisanat et leur innovation.

A PROPOS DU PRIX STARS & METIERS

Les prix Stars & Métiers ont été créés en 2007. Au travers de ce concours, les Banques Populaires et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat souhaitent promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat, et récompenser la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire.

Les Banques Populaires, par leur engagement constant, prennent pleinement part à la dynamique engagée dans le secteur de l'artisanat : un artisan sur trois étant client de la Banque Populaire.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat affirment, sur l'ensemble du territoire, leur position d'interlocuteurs naturels des artisans tout au long de la vie des entreprises, afin d'assurer la pérennité, la compétitivité et le développement du secteur.



Depuis plus de 120 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 315 000 sociétaires, elle fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le groupe BPCE.

Forte de ses 3 200 collaborateurs, elle accompagne aujourd'hui 1 million de clients sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et la Corrèze. Elle maille le territoire au travers de 293 agences de proximité, 10 agences agriculture et viticulture, 22 agences Entreprises, 2 agences Grandes Entreprises, 9 agences banque privée et 1 e-agence.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les services spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque capable d'innover pour accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son conseiller.

Banque autonome de plein exercice, BPAURA contribue au développement de l'économie régionale avec la distribution de plus de 9,2 milliards d'euros de prêts sur l'année 2020 (prêts aux particuliers et aux entreprises), incluant plus de 20 000 Prêts Garantis par l'État pour un montant de 2,5 milliards d'euros, et un encours de crédits de 32,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, BPAURA affiche des résultats solides malgré le contexte économique difficile avec un PNB de 680,1 M€, un résultat net de 108,2 M€ et 3 milliards d'euros de capitaux propres.

Responsable et à l'écoute des grands enjeux actuels, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes crée en septembre 2020 la Banque de la Transition Énergétique. Intégralement dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement d'initiatives en faveur de la transition énergétique et environnementale en région, son originalité repose sur quatre engagements forts : traçabilité de l'épargne, territorialité de l'action, circuit court et démarche partenariale.

A PROPOS DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHONE-ALPES

Présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et forte de l'expertise de ses 650 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les 208 000 entreprises artisanales de la région à tous les stades de leur développement : création, apprentissage, développement, transmission. L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi 311 000 salariés et 22 300 apprentis.

CONTACT PRESSE :

Direction de la Communication Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine RICHARD – Tél : 04 78 95 56 04 – 06 99 51 94 86

E-mail : sandrine.richard@bpaura.banquepopulaire.fr